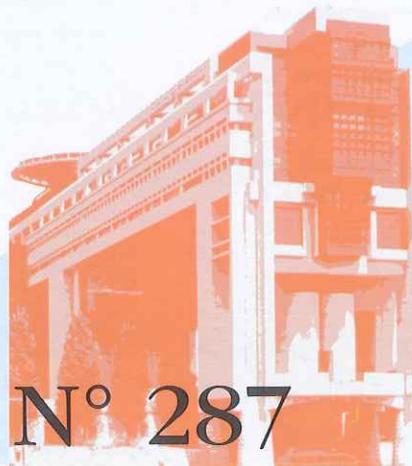


Les **N**otes Bleues de Bercy



N° 287

DU 16 AU 31 MARS 2005

PRIX DE VENTE : 5,50 €

Le marché européen de l'investissement
international : tendances récentes

Les perspectives économiques
2005-2006

La politique énergétique française
depuis 30 ans

Sommaire

▲ Finances

Le marché européen de l'investissement international : tendances récentes

L'ampleur du mouvement de restructuration géographique actuellement mis en œuvre par les firmes multinationales sur le continent européen se traduit par une localisation privilégiée des sites de production manufacturiers dans les pays de l'Est à bas coût de main d'œuvre : ils attirent un quart des projets et plus de la moitié des emplois créés entre 2002-2004. Tandis que l'ouest du continent accueille toujours la majorité des projets dans le domaine des services et des hautes technologies.

Article de Fabrice Hatem, Dioline Dorvil et Soizic de Rengerve, de l'Agence française pour les investissements internationaux Page 1

▲ Économie

Les perspectives économiques 2005-2006

Reposant sur l'hypothèse d'une stabilité des taux de change (1€ = 1,30 \$) et d'un prix du pétrole toujours élevé, le scénario d'une consolidation du mouvement de reprise prévoit une croissance française en 2005 dans une fourchette de 2 % à 2,50 %, et en 2006, de 2,25 % à 2,75 %.

Article du Secrétariat général de la Commission économique de la Nation Page 13

▲ Énergie

La politique énergétique française depuis 30 ans

Pauvre en ressources énergétiques, la France s'est dotée d'une politique ambitieuse qui privilégie le développement d'une offre nationale d'énergie. Depuis trente ans, celle-ci est animée par quatre grandes préoccupations : la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité de l'énergie tant pour les entreprises que pour les ménages, le respect de l'environnement et la solidarité entre territoires ainsi qu'envers les personnes démunies. Au printemps 2004, lors de la discussion du projet de loi d'orientation sur l'énergie, le Gouvernement français a proposé quatre axes d'orientations prioritaires et indissociables : la relance de la maîtrise de l'énergie, le maintien de l'option nucléaire ouverte avec le lancement du réacteur nucléaire franco-allemand EPR (European Pressurized water Reactor), le développement des énergies renouvelables, et enfin, la relance de la recherche sur les nouvelles technologies de l'énergie.

Extraits d'un article, rédigé par la direction générale de l'Énergie et des matières premières (DGEMP), du dossier de presse de la Conférence ministérielle internationale « L'énergie nucléaire pour le vingt et unième siècle » Paris, les 21 et 22 mars 2005 Page 23

Les Notes Bleues
de Bercy

Revue d'information
du ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie.

139, rue de Bercy, Télédéc 536

75572 Paris Cedex 12

Rédaction : 01 53 18 72 86

Abonnements :

■ à la version numérique
(gratuite) :

www.minefi.gouv.fr/notes_bleues/portail/sabonner.htm

■ à la version papier :

Téléphone : 01 53 18 88 15

Télécopie : 01 53 18 36 41

Tarifs : France métropolitaine 95 €

Autres destinations 125 €

La reprise d'articles dans la presse
est libre de droits, sous réserve

de la mention de la source

Les Notes Bleues de Bercy, du numéro
de la revue et de sa date de parution.

Date du dépôt légal : à parution.

N° de commission paritaire : 1550 AD

ISSN 1168-9021.

N° 287

du 16 au 31 mars 2005

Le marché européen de l'investissement international : tendances récentes

Documents consultables sur Internet

www.minefi.gouv.fr/notes_bleues/recherche

Saisir le numéro de la revue ("287") et cliquer sur le titre du présent article

- ◆ « Les investisseurs internationaux en France »
Les Notes Bleues de Bercy - n° 218, mars 2001 (7 pages)
- ◆ « Les dispositifs de promotion de l'investissement dans le monde »
Les Notes Bleues de Bercy - n° 267, mars 2004 (11 pages)
- ◆ « L'attractivité des pays pour l'investissement étranger : comparaisons et indicateurs »
Les Notes Bleues de Bercy - n° 273, juin 2004 (7 pages)
- ◆ « La mesure de l'investissement international et de la présence étrangère »
Les Notes Bleues de Bercy - n° 278, octobre 2004 (14 pages)

Sites utiles

- ◆ L'Agence française pour les investissements internationaux
<http://www.afii.fr/France/?l=fr>
- ◆ Le Conseil national de l'information statistique
<http://www.cnis.fr/>

Le marché européen de l'investissement international : tendances récentes

Article de Fabrice Hatem, Dioline Dorvil et Soizic de Rengerve¹ de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII)

Une évaluation correcte du « marché » de l'investissement internationalement mobile constitue une nécessité de plus en plus urgente à mesure que s'accroît la compétition entre territoires pour la localisation des projets des firmes multinationales. Les données des observatoires de l'Agence française des investissements internationaux (AFII), reposant sur la comptabilisations de ces projets, peuvent à cet égard fournir des éléments d'information précieux² (voir encadré 1).

Encadré 1 Les observatoires Europe et France de l'AFII

Mis en place par l'équipe « Intelligence économique » de l'AFII au milieu de l'année 2001, ces observatoires recensent l'ensemble des projets dit « internationalement mobiles » (c'est-à-dire susceptibles de faire l'objet d'une concurrence entre territoires d'accueil potentiels), annoncés par les firmes multinationales en Europe, à l'extérieur de leur pays d'origine. Sont donc exclues de cette prise en compte les activités dont la localisation est déterminée a priori par celle de la ressource ou du marché final, comme par exemple les mines, la grande distribution, l'hôtellerie-restauration ou les réseaux de banque de détail

Les sources sont constituées par l'examen de la presse économique internationale et des différentes informations disponibles sur le Web (agences de presse, sites...). Le champ couvert s'étend à l'ensemble des pays européens, y compris Russie et Ukraine, mais hors Malte, Chypre et Turquie. Chaque projet est caractérisé par une vingtaine de critères (date d'annonce, secteur, entreprise investisseuse, fonction, pays de départ et l'origine, emplois créés, capitaux investis, etc.). Cependant, le montant investi et le nombre des emplois créés n'est pas connu pour tous les projets.

L'exploitation présentée dans cet article concerne les seuls projets de création et d'extension, à l'exclusion de toute opération de fusion-acquisitions, partenariat ou sous-traitance. Il s'agit de données « brutes » dans la mesure où seuls les projets de création ou d'extension sont recensés, à l'exclusion de ceux portant sur des fermetures de sites ou des réductions d'effectifs. Les comparaisons avec les autres outils du même type existants (European investment Monitor de Ernst and Young, base mondiale Gild de IBM/PLI) montre une assez bonne compatibilité des résultats. Par contre, aucune comparaison n'est possible avec les données financières d'investissement direct (IDE) de source Cnuced ou FMI, qui n'ont pas pour but de mesurer les projets d'investissement physiques.

¹ Direction des études et du marketing, AFII. Fabrice Hatem est également professeur associé à l'école de management de Normandie.

² Voir l'article méthodologique « La mesure de l'investissement international et de la présence étrangère », Fabrice Hatem, *Les notes bleues de Bercy*, n°278, octobre 2004.

L'analyse de ces données sur la période 2002-2004 fait apparaître les éléments suivants :

- Une certaine stabilité du nombre annuel d'emplois créés en Europe, avec une légère croissance du nombre de projets, compensée par une diminution de leur taille unitaire.
- Le rôle toujours dominant des créations d'emplois dans les activités de production, par rapport aux fonctions d'appui (quartier généraux, centres de R&D, logistique, etc.) ;
- Une concentration des opérations sur quelques secteurs manufacturiers (automobile, filière électronique), avec toutefois, un tassement de ces activités en 2004 au profit notamment de certains secteurs de services (logiciels, conseil, etc.).
- Un marché largement dominé par les investisseurs européens, avec toutefois une présence forte, particulièrement en 2004, des entreprises américaines.
- Une orientation très marquée des créations d'emplois vers l'Europe de l'est, avec une extension progressive à de nouveaux pays d'accueil.
- Enfin, une certaine diversité des profils d'investissement selon les pays d'origine, les délocalisations massives vers l'est dans le manufacturier allemand contrastant par exemple avec le maintien d'importants investissements de services et de high tech américains en Europe de l'ouest.

I - Un marché relativement stable depuis 3 ans...

Les données des observatoires AFII font apparaître une légère progression des flux de projets – de 2100 en 2002 à 2400 en 2004 (tableau 1). Cependant, cette progression ne s'est pas accompagnée de celle des emplois créés, qui ont varié entre 170 000 et 160 000 par an au cours de la période³. Ceci traduit une diminution de la taille moyenne des projets, phénomène qui s'explique en partie par une baisse du flux des grands projets de production manufacturière et une montée des projets de plus petite taille dans certains secteurs de services (cf infra).

Tableau 1

Evolution des projets et des emplois « internationaux » créés en Europe (2002-2004)

	2002	2003	2004	Total
Projets	2094	2470	2403	6967
Emplois	171,3	160,3	167	498,5
Taille moyenne des projets⁴	200,1	173,0	182,7	184,9

Source : AFII

³ Sur la base d'une comptabilisation partielle des emplois créés par projet. Les sondages et évaluations réalisés conduisent à estimer le taux de couverture des observatoire en termes d'emplois à environ 65 %. Le nombre réel d'emplois annuels créés par les investissements internationaux mobiles en Europe serait donc de l'ordre de 250 000.

⁴ Cette taille ne correspond pas au ratio des deux lignes précédentes du fait de l'existence de projets non renseignés en emploi, et donc non repris dans le calcul du ratio.

II - Le rôle dominant - mais en tassement - des industries automobiles et électroniques

Deux activités - l'automobile et le matériel électrique et électronique - représentent à elles seules près de 43 % des emplois « internationaux » créés en Europe entre 2002 et 2004 (tableau 2). Leur part en termes de nombre de projets est cependant plus limitée (25 % environ). Les projets dans ces activités ont en effet une taille unitaire assez élevée, par opposition par exemple au cas des activités de services, où se réalisent de très nombreux petits projets au contenu moyen en emplois assez faible.

On observe au cours de la période un certain tassement de la part de ces deux secteurs-phares, tandis que la plupart des activités de services (logiciels, et services commerciaux et financiers notamment) enregistrent une progression. Ces évolutions traduisent à la fois : 1) un certain épuisement des opportunités d'implantation les plus attrayantes dans les pays de l'est pour les entreprises manufacturières allemandes après la phase d'intense délocalisation du début du siècle ; et peut-être 2) une tendance plus structurelle à la montée des activités de services dans les investissements internationaux (offshoring de certaines activités délocalisables, implantation à l'étranger des firmes de transports ou de télécommunication, création de réseaux internationaux de R&D, etc.).

Tableau 2

Répartition des emplois « internationaux » créés en Europe par grands secteurs 2002-2004 (%)

% des emplois créés et des projets par secteurs	2002	2003	2004	Total	
	Emplois			Emplois	Projets
Automobile	35,5	31,8	28,1	31,9	11,9
Equipts électriques-électroniques	14,0	9,0	8,8	10,7	14,0
Ingénierie, conseil aux entreprises	7,4	5,5	4,2	5,7	9,0
Services commerciaux et financiers	1,9	7,1	7,0	5,3	5,5
Médicaments	6,0	4,9	4,1	5,0	4,6
Autres matériels de transport	3,5	5,1	3,4	4,0	1,2
Logiciels et prestations informatiques	1,2	4,2	5,6	3,7	14,0
Ameublement et équipement du foyer	4,5	2,8	3,6	3,6	2,0
Transport, stockage, BTP	2,1	4,3	4,0	3,5	5,9
Autre industries de base	2,6	3,3	4,4	3,4	4,3
Chimie, plasturgie, biotechnologies	3,5	3,4	3,2	3,4	6,7
Electronique grand public	0,3	4,5	4,9	3,2	1,7
Métaux et travail des métaux	3,9	1,4	3,6	3,0	2,8
Machines et équipements mécaniques	2,7	2,6	3,4	2,9	3,5
Textile, habillement	3,0	2,2	2,9	2,7	1,7
Agro-alimentaire	2,2	2,5	3,4	2,7	5,6
Autres	4,7	0,0	0,9	2,0	1,5
Composants électroniques	0,4	2,0	2,6	1,7	1,4
Opérateurs télécoms, internet	0,1	2,0	0,9	1,0	0,9
Energie	0,1	1,2	0,8	0,7	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

III - Le rôle toujours dominant de la fonction « production »

Une entreprise n'investit pas seulement en vue de la production directe du bien ou du service qu'elle vend. Elle doit également mettre en place des fonctions dites « d'appui tertiaire » : centres de R&D, services administratifs, quartiers généraux, bureaux commerciaux ; logistique et distribution.. L'examen des données AFII (tableau 3) montre que la majorité des projets (58 % environ) est liée à ces activités (bureaux commerciaux notamment). Cependant, compte tenu de leur taille unitaire assez faible, leur contribution en terme d'emplois créés reste limitée, la fonction « production » restant de très loin la principale source de créations d'emplois à l'étranger (75 % du total, pourcentage assez constant sur la période 2002-2004)⁵.

Tableau 3

Répartition des emplois « internationaux » créés en Europe par type de projet et année

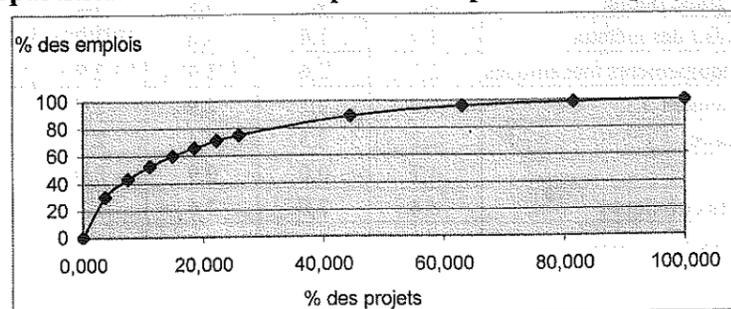
% des emplois créés et des projets par fonction	2002	2003	2004	Total 2002-2004	
	Emplois			Emplois	Projets
Production / fabrication / réalisation	75,6	73,7	75,5	75,0	42,5
Distribution, logistique	5,8	6,7	5,4	5,9	6,3
Service administratif /quartier général	3,5	7,1	5,6	5,4	8,5
Centres d'appel et Service en ligne	2,1	7,2	5,5	4,9	2,0
Autres prestations de services	6,1	0,4	2,2	3,0	4,0
Centre de recherche	3,2	2,7	2,4	2,8	4,9
Bureau commercial ou de liaison	2,2	1,9	2,2	2,1	32,1
Autres	1,4	0,1	1,1	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

Le « marché » de l'investissement international est donc clairement divisé entre un « segment » de projets de grande taille, de nombre relativement faible (en général liés à des sites de production manufacturiers), et un segment de très nombreux projets de petite taille (en général liés à des fonctions d'appui tertiaire, comme les bureaux commerciaux). Le graphique 1 montre par exemple que 4 % des projets recensés représentent à eux seuls près du tiers des emplois créés, et 10 % plus de la moitié, alors que 35 % des projets (les plus petits) contribuent à moins de 5 % de créations d'emplois.

Graphique 1 :

Répartition cumulée des emplois créés par taille de projets (%)



⁵ Cette faiblesse quantitative ne doit évidemment pas conduire à sous-estimer l'importance de ces projets pour les territoires d'accueil, notamment en ce qui concerne les centres de recherche et de décision, dont l'impact structurant va très au delà de la seule création d'emplois directs.

IV - Le rôle dominant des investisseurs européens

Par pays d'origine, les investisseurs originaires des États-Unis restent les premières sources de projets, et dans une moindre mesure d'emplois créés en Europe⁶ (tableau 4). Cette position américaine est particulièrement marquée pour l'année 2004

Cependant, si l'on considère globalement les flux par région d'origine, l'Europe de l'ouest arrive largement en tête avec 53 % des projets et 58 % des emplois créés sur la période 2002-2004. Les trois principaux pays européens investisseurs sont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

Enfin, les flux en provenance d'Asie - essentiellement Japon et Corée du sud - restent plus marginaux (environ 14 % du total des emplois créés). On note cependant une montée encore très timide des flux d'investissement en provenance de Chine populaire⁷.

Tableau 4

Répartition des emplois créés par région d'origine (%)

% par région ou pays d'origine	2002	2003	2004	Total 2002-2004	
	Emplois			Emplois	Projets
Europe, dont	58,5	60,5	53,7	57,5	52,6
- Allemagne	26,0	20,3	15,3	20,6	11,5
- France	9,8	13,5	8,7	10,6	7,5
- Royaume-Uni	4,6	3,8	3,9	4,1	5,9
Amérique du nord, dont :	26,5	22,0	29,2	25,9	32,6
- États-Unis	25,3	20,6	26,3	24,1	30,3
Asie, dont :	11,7	15,6	14,3	13,8	11,1
- Japon	7,7	8,4	7,5	7,9	7,0
- Corée du sud	1,1	1,9	3,2	2,1	0,8
Proche et moyen-Orient	2,1	0,5	0,9	1,2	1,4
Amérique latine	0,5	1,0	0,7	0,7	0,8
Autres	0,5	0,3	0,6	0,5	0,5
Océanie	0,0	0,1	0,6	0,2	0,7
Afrique	0,1	0,0	0,1	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

⁶ L'écart de pourcentages entre flux de projets et d'emplois créés provient du fait que les investissements américains, plus orientés sur les secteurs de services, les activités tertiaires d'appui, et certaines hautes technologies, ont une moindre taille unitaire que ceux originaires d'Europe de l'ouest, plus « riches » en projets d'usines manufacturières de grande taille.

⁷ A noter toutefois que les flux originaires de l'ensemble du monde chinois (y compris Taiwan, Singapour et Hong Kong) ne progressent pas en 2004.

V - Importance des créations d'emplois dans les pays de l'est

Sur l'ensemble de la période 2002-2004, les pays de l'est de l'Europe attirent un quart des projets et plus de la moitié des emplois créés (tableau 5). Ces pourcentages sont relativement stables au cours de la période, avec un léger tassement en 2003 suivi d'une reprise en 2004. Globalement, la plus grande taille unitaire des projets en Europe de l'est (325 emplois par projet contre 125 en Europe de l'ouest)⁸ s'explique par la plus grande proportion de très gros projets d'usines.

Tableau 5

Répartition des emplois créés et des projets par région d'accueil (%)

	Emplois			Total 2002-2004	
	2002	2003	2004	Emplois	Projets
Europe est	60,2	47,7	54,2	54,2	25,2
Europe Ouest	39,8	52,3	45,8	45,8	74,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

L'analyse par secteurs et fonction fait en effet apparaître une forte différence de profil entre l'est et l'ouest de l'Europe (tableaux 6 et 7). La première attire davantage de projets de production, notamment dans des activités à faible ou moyenne technologie (automobile et matériels électriques et électroniques notamment). Les parts de marché de l'Europe de l'ouest sont meilleures dans les secteurs de services, de high tech ainsi que dans les fonctions tertiaires d'appui. Ces profils contrastés révèlent l'existence de stratégies de localisation différenciées des firmes multinationales : mise à profit des bas coûts de production des pays de l'est par l'implantation des activités de main d'œuvre, recherche d'un accès aux marchés et valorisation des compétences disponibles dans les pays d'Europe de l'ouest par implantation de centre de R&D, de réseaux logistiques et de distribution, de quartiers généraux... Cette spécialisation vers les services est particulièrement marquée dans les îles britanniques, où les seules fonctions tertiaires d'appui représentent plus d'un emploi créé sur 2⁹.

Tableau 6

Répartition des emplois créés par type de projet et par région d'accueil

Milliers d'emplois et % de la zone d'accueil	Europe Est		Europe Ouest	
	Nombre	%	Nombre	%
Production	240,7	89,1	133,1	58,2
Distribution, logistique	6,3	2,3	23,3	10,2
Serv.adm.ou QG	5,9	2,2	20,8	9,1
Centre d'appel	7,0	2,6	17,5	7,7
Autres prest. Services	2,6	1,0	12,2	5,3
Centre de recherche	3,1	1,1	10,9	4,8
Bureau commercial/liaison	2,2	0,8	8,3	3,6
Autres	2,3	0,9	2,2	1,0
Total	270,1	100,0	228,5	100,0

Source : AFII

⁸ Calculs relatifs aux seuls projets renseignés en emplois.

⁹ Notons toutefois que la majorité des emplois créés en Europe de l'ouest reste liée à des activités de production (cf. tableau 6)

Tableau 7

Répartition des emplois créés par secteurs et régions de destination (%)

Milliers d'emplois et % de la zone d'accueil	Europe est		Europe ouest	
	Nombre	%	Nombre	%
Constructeurs automobiles	122,5	45,4	31,0	15,9
Equipements électriques – électroniques	30,9	11,4	18,6	9,8
Services opérationnels aux entreprises	4,0	1,5	19,9	10,7
Services commerciaux ou financiers	5,6	2,1	17,3	9,1
Médicaments	5,4	2,0	17,1	8,6
Autres matériels de transport	2,4	0,9	17,0	7,7
Logiciels et prestations informatiques	4,3	1,6	12,1	6,1
Ameublement et équipement du foyer	14,2	5,2	3,1	1,7
Transport, stockage, BTP	4,2	1,5	10,8	5,7
Autres industries de base	10,2	3,8	5,9	3,0
Chimie, plasturgie, biotechnologies	5,8	2,2	9,3	4,8
Electronique grand public	13,7	5,1	1,6	1,0
Métaux et travail des métaux	8,4	3,1	5,7	2,9
Machines et équipements mécaniques	9,9	3,7	3,2	2,1
Textile, habillement	12,8	4,7	0,6	0,4
Agro-alimentaire	3,7	1,4	7,9	4,3
Autres	7,1	2,6	2,2	1,2
Composants électroniques	3,0	1,1	3,9	2,4
Opérateurs télécoms et internet	0,7	0,2	3,5	1,9
Energie	1,4	0,5	1,8	0,9
Total	270,1	100,0	192,4	100,0

Source : AFII

Notons également que la part des créations de sites nouveaux est nettement plus forte pour les pays d'Europe de l'est qu'à l'ouest du continent.

Tableau 8

Répartition des emplois créés par région et type de projet (Milliers et %)

	Europe est		Europe ouest		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Création	222,6	82,4	160,5	70,2	383,1	76,8
Extension	47,5	17,6	68,0	29,8	115,4	23,2
Total	270,1	100,0	228,5	100,0	498,5	100,0

Source : AFII

Au sein même des pays de l'est, on note deux mouvements d'inégale ampleur : d'une part, une migration progressive toujours plus à l'est des investissements créateurs d'emplois, avec stabilisation (Hongrie) voire recul marqué (rép. Tchèque..) des créations dans les pays de première génération, et montée des projets manufacturiers dans de nouveaux pays (Slovaquie, Roumanie,...) ; d'autre part, une montée encore timide des projets en services et tertiaire d'appui dans les pays de première génération. Ces deux mouvements semblent indiquer un début de convergence dans les structure économiques de la république tchèque et de la Hongrie avec les pays de l'ouest, avec d'une part une hausse des coûts de main d'œuvre dissuadant les projets manufacturiers et d'autre part une « montée en gamme » des économies concernées vers des activités plus riches en services et en valeur ajoutée.

VI - Divers profils d'investissement selon les régions et les pays d'origine

Au delà des tendances générales en matière de localisation qui viennent d'être décrites, il existe cependant des spécificités assez marquées en fonctions des régions et des pays d'origine comme le montre les exemples suivants (cf. également *tableau 9*) :

- Les investissements allemands sont caractérisés par la prédominance des secteurs manufacturiers (automobile, matériels électriques et électroniques, etc.). Les firmes de ces secteurs ont mis en œuvre des stratégies de délocalisation sur grande échelle vers les pays de l'est afin d'exploiter les complémentarités avec l'Allemagne (faibles coûts de la main d'œuvre) et d'accéder au marché local. D'où une orientation vers l'est particulièrement marquée des investissements allemands (75 % des emplois créés entre 2002 et 2004).

- Les firmes japonaises et coréennes ont également concentré aux cours de la période leurs investissements en Europe sur la création d'activité de production manufacturière dans les pays de l'est, afin d'y créer des bases de production à bas coût destinées à alimenter l'ensemble du continent. Plus de 70 % des emplois créés par les firmes japonaises en Europe ont par exemple concerné des activités manufacturières dans les pays de l'est.

Tableau 9

Répartition des emplois créés par régions d'origine et de destination

	Europe est		Europe ouest		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Amérique du nord	44,9	34,7	84,5	65,3	129,4	100,0
Europe de l'ouest	165,7	57,7	121,2	42,3	286,9	100,0
Asie	51,3	74,5	17,6	25,5	68,9	100,0
Autres	8,2	61,7	5,2	39,1	13,3	100,0
Total	270,1	54,2	228,5	45,8	498,5	100,0

Source : AFII

- L'orientation géographique des investissements US est nettement plus favorable à l'Europe de l'ouest (deux-tiers des emplois créés). Ceci s'explique par deux raisons principales :

☞ La part des activités tertiaires et des « high tech », plus susceptibles de se localiser en Europe de l'ouest que dans les PECO, est particulièrement élevée dans les investissements des firmes américaines. Si l'on ajoute par exemple, aux secteurs traditionnels de services (logiciels, conseil, transport, etc.), les fonctions tertiaires gérées en interne par les entreprises elles-mêmes (centres de R&D, quartiers généraux, réseaux logistique centres d'appel, etc.), le total représente près de la moitié des emplois créés par les firmes US sur le continent : un pourcentage bien supérieur à celui des multinationales européennes elles-mêmes. Et les secteurs des biotechs, des NTIC, des médicaments sont également sur-représentés dans les investissements nord-américains.

☞ Dans le manufacturier traditionnel, les multinationales US participent bien sûr au mouvement de délocalisation vers les pays de l'est. Mais pas sur la même échelle, par exemple que l'automobile allemande. Pour produire à bas coûts, les firmes américaines peuvent en effet naturellement recourir à l'Asie ou au Mexique. Lorsqu'elles choisissent de produire en Europe, c'est davantage dans le but d'accéder à des ressources de qualité ou de s'implanter à proximité du marché final, critères plutôt favorables aux pays d'Europe de l'ouest.

- Les investissements d'origine britannique, très orientés vers les activités de services du fait de la puissance des multinationales anglaises dans ces secteurs (et de leur faiblesse dans le manufacturier), sont de ce fait, comme les américaines, plus focalisés que la moyenne vers les pays d'Europe de l'ouest : 45 % des créations d'emplois par les firmes britanniques ont ainsi été réalisées en Europe de l'ouest dans des activités tertiaires d'appui.

Conclusion

L'exploitation des observatoires AFII permet de mettre en lumière l'ampleur de mouvement de restructuration géographique actuellement mis en œuvre par les firmes multinationales sur le continent européen. Celui-ci se traduit par une localisation privilégiée des sites de production manufacturiers dans les pays de l'est à bas coût de main d'œuvre, tandis que l'ouest du continent accueille toujours la majorité des projets dans le domaine des services et des hautes technologies.

L'analyse en termes de nombre de projets et d'emplois créés présentée dans cet article est cependant insuffisante pour saisir tous les aspects des stratégies de localisation des firmes. Il devrait être complété, a minima, par deux indicateurs complémentaires : d'une part une mesure des montants investis, et d'autre part, une segmentation ou pondération des emplois créés selon leur niveau de compétence. Enfin, une mesure des flux de délocalisation ou, plus généralement, des fermetures de sites devrait être effectuée afin de passer d'une approche en « brut » à une approche en « net » des flux d'investissement. Il serait souhaitable de pouvoir mettre progressivement en place les moyens nécessaires pour répondre à ces besoins.